SAINT-FULGENT-DES-ORMES

NOTRE VILLAGE



La mairie est ouverte au public le mardi de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h Tél. / fax 02 43 97 70 17 ; mail : mairie-st-fulgent-des-ormes@wanadoo.fr

Mot du Maire

Le monde sera écologique, ou ne sera plus! ... Ce n'est pas discutable.

La totalité du monde scientifique s'accorde à dire que le gaz carbonique, responsable (entre autre) de l'effet de serre, est à son plus haut niveau depuis 650 millions d'années et que sa surabondance est provoquée par l'activité humaine. Les dérèglements climatiques ont commencé ; ils ne feront que croître en entraînant une série de catastrophes qui par ses effets induits, affectera chacun d'entre nous. Catastrophes inéluctables, sauf si nous prenons des mesures radicales au niveau mondial.

Celles-ci nous concerneront tous, dans nos habitudes, dans notre comportement, dans notre façon de consommer et notamment l'énergie nécessaire au chauffage, à l'éclairage, au transport, à la fabrication des matériaux et des produits de consommation.

Que peut faire notre petite commune à son humble niveau pour s'inscrire dans cette perspective ?

La question reste ouverte.

Cependant, ces considérations peu réjouissantes ne m'empêchent nullement de vous souhaiter une excellente année 2007. Qu'elle soit porteuse de joie pour vous et votre famille.

C'est aussi une année d'élections, donc une année qui verra très probablement des évolutions dans la gestion de notre pays.

Cette année notre village recevra une chorale qui donnera un concert de chants du monde dans notre église, et pour la première fois nous célèbrerons la fête de la musique avec un groupe instrumental de jazz et rock. D'autres activités dont vous trouverez le détail dans ce bulletin sont proposées par le comité des fêtes.

Le Maire Laurent Froidevaux

Photo couverture : porte de l'église lasurée par Lydia Desaulty, lors d'un chantier communal été 2006

Informations municipales

Débats et décisions du Conseil Municipal

Panneau identitaire communal (PIC)

Il s'agit d'un panneau muni d'une carte du Perche et d'une carte de notre commune. Cette dernière reproduit les routes et chemins de notre village ainsi que tous les lieux-dits. Les deux cartes sont en tôle émaillée en couleur. Le tout est monté sur un pied en fonte du style des anciens poteaux indicateurs routiers tels qu'il en existe encore un près de notre église. Toutes les communes du Perche en seront équipées selon un programme pluriannuel mené par le Pays du Perche (SIDTP). Celui-ci propose que notre commune fasse acte de candidature dès 2006 pour la pose du PIC en 2008 ou 2009. Ainsi, nous serions assurés de bénéficier d'une subvention de 70%. Plus tard, nous prendrions le risque d'une subvention plus faible.

Coût total du PIC : 4300 € HT (prix 2006)

Subvention 70% : 2760 €

Reste à la charge de la commune : 1540 €

TVA : 840 € Total commune : 2380 €

La T.V.A. sera récupérée 2 ans plus tard.

Il nous est demandé de constituer une commission pour suivre cette affaire (détermination des lieux-dits qui seront mentionnés sur la carte, notamment).

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de cet acte de candidature.

Logement de la Mairie

M. et Mme GUYON ont quitté ce logement le 30 novembre pour des raisons professionnelles et familiales. M. Joël BRILLANT ayant postulé pour occuper cet appartement, le Conseil Municipal s'est prononcé unanimement en faveur de la location à M. Joël BRILLANT à partir du 15 décembre.

Chemin du Hameau

Comme prévu au budget 2006 il a été goudronné. Mais deux anomalies ont été constatées. D'une part, l'entreprise chargée des travaux n'a pas averti la Mairie de la date de début des travaux. Le Maire a appris que ce travail avait été fait quelques jours après la fin du chantier. D'autre part l'entreprise a présenté sa facture avec un supplément de prix de 310,23 € HT par rapport au devis, correspondant à 12 tonnes de pierres supplémentaires. La commune n'ayant pas été informée de ce supplément de pierres, le Maire a demandé une nouvelle facture conforme au devis soit 6364,20 € HT, ce qui a été fait. Tout est rentré dans l'ordre.

Convention

Le lieu-dit « Le Hameau » n'était pas alimenté en eau potable. La propriétaire Mlle Monmarthe a fait réaliser à ses frais un branchement à partir d'un compteur existant à proximité du chemin de Blanche Etoile. Cette canalisation privée traverse un champ appartenant à M. Philippe PIERRE et un bout du chemin du Hameau appartient à la

commune. Une convention a donc été établie entre Mlle Monmarthe et la commune pour garantir les droits et devoirs des 2 partis.

L'entretien des installations de l'assainissement collectif

Dès la mise en service des installations en août 2002, je m'étais préoccupé des opérations de gros entretiens et des réparations nécessitant l'intervention de spécialistes du domaine des pompes, des armoires électriques de commande, etc. J'avais l'intention de passer des conventions avec des entreprises connaissant bien ce type de matériel et qui sont structurées pour des interventions en urgence. J'avais pris des contacts, mais aucun contrat n'a pu être passé.

En juin 2006, le poste de refoulement du bourg a eu sa première panne significative. Un des deux clapets situés sur le refoulement des pompes s'est fendu. La pompe correspondante a été isolée et une intervention a été demandée à VEOLIA et à la SAUR. Il a fallu que le deuxième clapet se détériore lui aussi un mois plus tard pour que la SAUR intervienne. Entre temps, la commune s'est débrouillée pour approvisionner ces clapets qu'on ne peut évidemment pas trouver chez le simple quincaillier local.

Les 3 entreprises spécialisées ont été consultées par un appel d'offre, c'est-à-dire VEOLIA, la SAUR et la LYONNAISE DES EAUX, afin de signer un contrat de maintenance. C'est la LYONNAISE DES EAUX qui a été retenue.

Ce contrat concerne essentiellement les opérations hors de nos compétences et les interventions d'urgence. En cas d'urgence, la commune sollicitera le service d'astreinte 24h sur 24 de l'entreprise. Dans ce cadre, elle recevra aussi les appels du retransmetteur téléphonique du poste de refoulement.

L'entreprise s'engage d'autre part à réaliser une fois par an une visite des 2 postes de pompage comprenant la vérification des armoires électriques et l'hydrocurage des puits (tous les 6 mois pour le poste de refoulement).

Enfin, elle sera sollicitée au coup par coup pour réaliser un diagnostic de l'état des canalisations

L.F.

Syndicat Intercommunal d'Electrification du canton de Bellême (SIE)

Comme chacun le sait, le SIE a reçu en 1927 la délégation de la maîtrise d'ouvrage des réseaux électriques de notre commune. Ça, c'est le jargon officiel!

Pour être plus simple, je rappelle que notre commune (comme toutes les communes de France) est propriétaire de son réseau électrique au travers du syndicat qu'elle a créé en 1927 avec les autres communes du canton (sauf Bellême).

D'où vient l'argent du SIE ? D'abord, pour une petite partie, d'une taxe sur les compteurs électriques¹, puis de taxes importantes provenant des compagnies d'électricité, EDF essentiellement.

Le SIE est directement responsable des renforcements du réseau. Lorsqu'il y a des chutes de tension au-delà de 10%, les clients desservis peuvent demander un renforcement. Ce sont souvent les vieux réseaux en fils nus qui sont concernés.

¹ 113 compteurs sur notre commune à 12,20 €, soit une cotisation de 1378,60 € en 2006.

Depuis 2002, deux renforcements ont été réalisés l'un aux Logettes, l'autre aux Masnières. Un troisième est décidé et concernera le Clos et la Croix des Batailles.

Au sein du Conseil du SIE, j'ai œuvré pour que ces renforcements se fassent le plus possible en enterré pour tous les avantages que l'on connaît.

Ainsi le bilan de ces trois renforcements se solde par la suppression de 2,3 km de lignes aériennes au profit de lignes souterraines et la suppression de 29 poteaux. Par contre, 122 mètres de ligne moyenne tension auront été créés.

Un quatrième renforcement est prévu à la Faude. Cette ligne très vielle a connu plusieurs pannes créant des difficultés pour ses usagers.

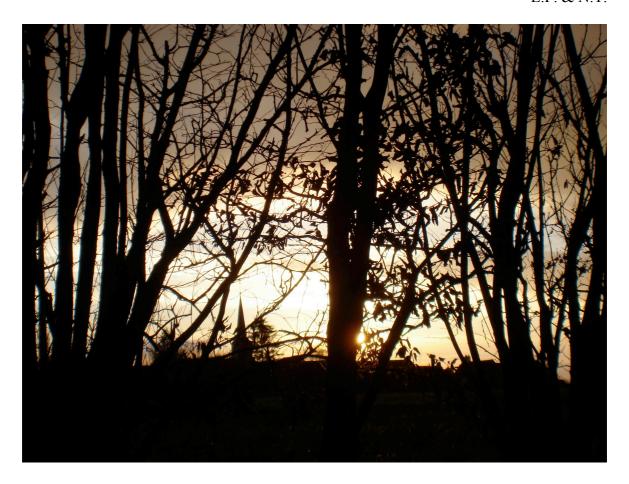
L.F.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Le réseau est vieux et fuyard. Ça, on le sait depuis longtemps. C'est pour cela que le syndicat a décidé une étude de sectorisation ainsi que la mise en œuvre de compteurs divisionnaires. Ceci permettra une analyse globale du réseau, de détecter les fuites importantes et les problèmes de chloration.

L'étude est prévue pour 2007, les travaux à suivre dépendront des résultats de l'analyse. Par ailleurs notre réseau n'est pas sécurisé. En imaginant une panne importante, aucune autre source d'eau ne pourrait venir à notre secours car notre réseau n'est raccordé à aucun autre. Un projet est donc en cours pour qu'il soit raccordé à celui de Bellême, via le Gué de la Chaîne. Travaux prévus fin 2007 début 2008.

L.F. & N.T.



Le coin de la CDC

Résumé des décisions du Conseil Communautaire

A partir du premier janvier 2007, notre communauté de communes a déchargé Igé, Bellême et le Gué de la Chaîne de tous les gros travaux et l'investissement concernant les écoles. Elle a donc désormais l'entière responsabilité des écoles. La loi l'oblige à cette démarche. Malheureusement, ceci conduit à un transfert partiel du revenu fiscal de nos communes à la communauté.

Gymnase de Bellême

Trentenaire! ce gymnase avait besoin d'une bonne révision: réhabilitation, mise aux normes, etc.

Un projet initial de réhabilitation et d'extension du gymnase de Bellême avait été envisagé, mais il n'a pu aboutir compte tenu des difficultés relatives à son financement (1 458 152€). Un nouveau projet recentré sur sa mise aux normes et sa réhabilitation a été étudié pour une enveloppe globale moins élevée sur lequel le Conseil s'est prononcé favorablement. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- réorganisation complète des vestiaires et de l'accueil ;
- mise aux normes de sécurité et homologations sportives au niveau départemental ;
- remplacement du chauffage par système radiant et réfection de l'isolation ;
- réfection complète des plafonds, de la toiture et consolidation de la maçonnerie ;
- réfection complète des peintures ;
- modification de l'aspect extérieur par un bardage bois isolant.

Le coût global du projet est estimé à 999 434 € TTC. La part restant à la charge de la CdC, s'élevant à 525 353 €, sera financée par un emprunt sur 25 ans. Les travaux ont d'ores et déjà débuté.

Opération Collective de Modernisation (OCM)

L'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural animée par le Pays de Perche Ornais a été lancée en 2005 pour une durée de 3 ans. Sur le Pays bellêmois, 4 entreprises ont bénéficié de l'opération pour un montant total d'aide de 25 114 € et un investissement total de : 168 348 € HT. Les entreprises peuvent encore bénéficier de cette opération jusqu'à la fin 2007 pour financer leurs investissements (travaux, acquisition d'équipements, ...). Se renseigner auprès de la CdC pour plus d'informations.

Piscine intercommunale : bilan de la saison 2006

Le bilan global est conforme aux prévisions : 8 512 entrées pour une recette de 16 110 € (Budget prévisionnel 2006 : 16 000 €). Hormis la saison 2003 exceptionnelle, le nombre d'entrées est stable depuis 5 ans. Les fréquentations des leçons de natation et d'aquagym ont été intéressantes.

Transmission de la boucherie-charcuterie du Gué de la Chaîne

Le Conseil s'est prononcé en faveur d'une intervention financière de la CdC à hauteur de 3 109 € TTC dans le cadre de la transmission de la boucherie-charcuterie de M. et Mme Boblet au Gué de la Chaîne.

Cette participation rémunère la prestation du SICLER, une structure spécialisée dans ce domaine, pour l'accompagnement global du dossier, la recherche et la sélection à l'échelon national d'un candidat sérieux à la reprise.

Les caractéristiques spécifiques de ce dossier (rareté des candidats dans ce métier, implication forte du cédant, viabilité de l'entreprise, absence d'engagement en investissement de la CdC ...) justifient cette intervention de la CdC.

Etude de diagnostic sur la rivière la Même

Le Conseil a approuvé le lancement d'une étude de diagnostic sur la Même et ses affluents, reconnue d'intérêt prioritaire à l'échelle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Val d'Huisne. Cette étude pourra déboucher sur la mise en place d'un programme global pluriannuel d'entretien et de réhabilitation.

L'étude dont le montant est estimé à 20 000 € TTC sera cofinancée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le coût résultant à la charge de la CdC sera de l'ordre de 4 650 €.

Création d'un service de Transport A la Demande (TAD)

La mise en place expérimentale d'un TAD sur le Pays bellêmois a été approuvée par le Conseil afin d'étendre le service existant du Conseil Général (ligne « du marché » le jeudi).

Le service mis en place par la CdC s'adressera aux habitants du Pays bellêmois souhaitant se diriger vers une autre commune du territoire ou une ville disposant de structures médicales spécialisées ou de correspondances SNCF. Il s'adressera également aux enfants participant aux activités de loisirs développées par la CdC.

Les tarifs restant à préciser, le coût annuel du service sera de l'ordre de 16 000 € subventionnés à 50 % par le Conseil Général, soit 8 000 € à la charge de la CdC.

Modalités de transfert de la compétence « tourisme »

La CdC exercera à partir du premier janvier la compétence tourisme. Elle gèrera ainsi l'office de tourisme au nom de nos 14 communes et définira puis conduira la politique touristique du territoire. Cette charge est importante par son effet sur le développement économique.

Le bâtiment actuel de l'OTSI (Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative), actuellement propriété de l'association « Office de Tourisme » sera repris par la CdC.

Les visites guidées et journées "découvertes" assurées par des bénévoles seront poursuivies dans le nouveau cadre. La gestion des sentiers pédestres assurée actuellement par l'association sur certaines communes, restera à la charge des communes.

Le site Internet du Pays bellêmois sera repris par la CdC dans le cadre d'une convention avec Marc CABARET qui continuera d'assurer la maintenance des pages structurelles. Le mini-golf sera géré en régie par la CdC.

La CdC a lancé le recrutement d'un agent de développement touristique afin de mettre en œuvre sa compétence « promotion touristique du territoire » à compter du 1^{er} janvier 2007.

Vie communale

Informations générales

Recensement INSEE

Il a été effectué au début de l'année 2006. La population résidant habituellement dans notre commune est passée de 158 en 1999 à 164 en 2006. Soit une progression de 6 habitants. Cet accroissement est le premier depuis 1931. Pour bénéficier des avantages liés à cette augmentation, il faudra attendre 2008.

L.F.

L'Association « Une école à Bunia » est un peu en sommeil. En effet, depuis un an nous n'avons pas reçu de nouvelles de notre correspondant. C'est inhabituel et inquiétant quand on sait les difficultés de vie de cette région de la République Démocratique du Congo, toujours en guerre. Espérons toutefois que ce silence ne soit pas définitif.

SC

Ordures ménagères

Le SIRTOM du Perche Ornais nous informe que désormais, la collecte des ordures ménagères s'effectuera tous les mercredis, y compris les jours fériés. Seuls les 1^{er} Mai, 25 décembre et 1^{er} janvier ne seront pas assurés.

Chantiers communaux



Lionel Pierre et Marcel Grenèche fabriquent des panneaux électoraux

Le chantier de juillet dernier s'est déroulé dans la bonne humeur, comme tous les autres d'ailleurs!

Vingt trois personnes se sont ainsi retrouvées pour peindre, réaliser des étagères pour la salle des fêtes, refaire un vieux volet, réaliser les supports des panneaux électoraux, gratter les nouvelles chaises de la salle des fêtes (merci à Alain Friand de nous les avoir procurées), etc.

Merci à tous ces bénévoles qui savent donner tout son sens au mot "commune". Et puis le repas nous a tous rassemblé dans un moment de détente et de convivialité.

L.F.

Manifestations dans la commune

Cinéma à Saint Fulgent

Rencontre réussie entre des jeunes de banlieue et le milieu rural

Nous étions à peu près 50 à assister à la projection tant attendue des films réalisés par les jeunes stagiaires de Bagnolet en ce soir du 22 juillet. Après une brève présentation des six stagiaires par Damien Froidevaux, l'organisateur, nous voilà embarqués pour 1h 30 de projection des documentaires tournés à Saint Fulgent mais pas seulement. La projection s'achèvera d'ailleurs par une fiction tournée à Bagnolet mais j'y reviendrai.

La série de documentaires démarre en fanfare, plus précisément par la « perthusienne » harmonie municipale de La Perrière.

Puis, nous voilà au cœur d'une ferme à Igé, avec 3 jeunes effectuant toutes sortes de tâches, silencieux et concentrés.

C'est ensuite sur une musique country que le spectateur se retrouve dans la cabine d'une moissonneuse batteuse, car le temps des moissons est bien là. De la moissonneuse au loin, un homme descend et se rapproche de la caméra, en souriant : c'est Nicolas Tison. Reconnaissant son père à l'écran, une toute petite voie s'est alors élevée du fond de la salle plongée dans l'obscurité : « c'est fini papa ? ». Ce qui provoqua l'hilarité générale. Mais notre attention fut très vite retenue à nouveau par les images qui suivirent. En effet, nous voici en compagnie d'un maréchal ferrant un peu particulier, qui nous apprend que la médecine douce s'applique tout à fait sur les animaux, qu'il suffit de connaître les endroits où se font les flux d'énergie. Ce maréchal ferrant se définit comme étant ostéopathe pour animaux.

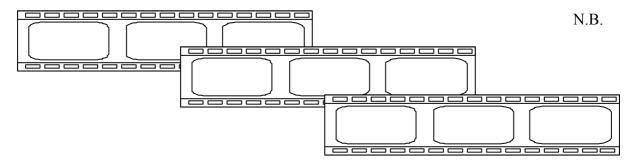
Le temps d'une petite pause « publicitaire » sur le thème : « manger Mac Do ou conduire... », pour retrouver les frères Pierre dans leur ferme.

Suivi d'un reportage sur la célèbre Josette, journaliste se retrouvant elle-même filmée et interviewée...

Et puis, un moment inédit, une conversation entre un agriculteur et un jeune de banlieue commentant les émeutes de novembre 2005...

Le dernier film se passe à Bagnolet, au cours d'un face à face entre des jeunes et des CRS. Entre les deux, une journaliste tentant de faire son métier, prise dans l'échange de violence. Elle reçoit un coup et perd connaissance. A son réveil, elle n'a plus rien, plus de blouson, plus de sac, plus d'argent...Un jeune ayant participé aux évènements de la veille, la reconnaît, et lui retrouve toutes ses affaires...ce qui ébranlent les préjugés de chacun. Pour clore cette soirée, un verre de l'amitié permit d'échanger des impressions, comme par exemple l'étonnement de l'un des stagiaires : « ici, c'est fou comme les gens sont chaleureux et proches de la nature et des animaux !... » .

Bref, une soirée riche et chaleureuse.



La fête communale

Cette année 2006, la fête communale a connu un honorable succès. Le doit-elle à sa popularité acquise lors du comice ? Ou y a t-il toujours des trésors cachés dans les greniers ? Le vide grenier ayant attiré de nombreux exposants. Les animations habituelles ont aussi connu un beau succès tel le lapinodrome qui, quel dommage ! , a dû s'arrêter par manque de lapins ! Les promenades à dos d'ânes font toujours la joie des petits ; et pour les plus grands, les fléchettes, le chamboule-tout, le billard sont d'excellents moyens de tester leur adresse.

A midi, les responsables de la restauration ne chômaient pas : les côtes de porc et les saucisses frites embaumaient et tombaient à point nommé pour tous ceux qui étaient sur le terrain depuis le petit matin.

La météo fut heureusement clémente toute la journée et ce n'est qu'à 18h que la pluie obligea chacun à rapidement plier bagages.

S.C.

Partie de Galoche à Saint Fulgent

La Galoche annuelle a bien eu lieu cette année à Saint Fulgent, organisée par le café « Au Rendez-vous des Amis ». Une vingtaine de joueurs ont lancé la fameuse galette. L'un des joueurs a eu la gentillesse de m'expliquer les règles et me permit de tenir en main cette galette : objet en acier assez lourd, ce qui suppose une certaine force physique pour un lancer à une douzaine de mètres, le plus près possible de la galoche. Ce qui me frappa le plus c'est la proximité des parties jouées, une ficelle suffit à séparer les couloirs de jeu. L'objet étant lourd et pourvu de pointes, je demandais à l'une des spectatrices assises sur le côté si un accident était déjà arrivé : « holà non ! Cela fait dix ans que j'accompagne mon mari chaque année et je n'ai jamais vu d'accident ! »

On m'informa également que la finale devrait avoir lieu à Saint Langis vers la miseptembre. Mais plus que la récompense à gagner, je compris que ces fidèles joueurs de galoche se retrouvaient ainsi chaque année surtout pour le plaisir de se revoir et de jouer ensemble.

N.B.



La « Journée des peintres » à Saint Fulgent

C'est en effet bien à Saint Fulgent qu'aura lieu la journée des peintres, le 24 juin prochain. Notre commune aura ainsi le plaisir d'accueillir entre 10 à 20 peintres, selon la météo, qui s'installeront ici ou là, pour y peindre maisons, monuments, paysages ou le village vu de loin.

Notre village a été choisi pour cet évènement en grande partie grâce à Madame de Mauras. Contactée par téléphone, Mme de Mauras nous a expliqué ce choix :

« D'habitude, nous allons dans les petites communes de la Sarthe. Ce qui nous intéresse c'est les maisons anciennes, le patrimoine ancien. J'ai trouvé que Saint Fulgent était un bon choix car ce n'est pas très loin de Mamers, c'est une jolie commune, et puis... J'y connais plusieurs personnes. Et pour une fois, nous quitterons la Sarthe. » Mme de Mauras connaît effectivement bien la commune, car, souvenez-vous, les très belles aquarelles représentant nos fours à chanvre, exposées au comice, c'était elle! La « journée des peintres » est un évènement organisé conjointement par Mr Lecomte, président de l'association « les marcheurs du Saonois » et l'office de tourisme de Mamers qui s'occupe d'envoyer les invitations aux peintres. Elle a lieu chaque année, le dernier dimanche du mois de juin, et existe depuis une vingtaine d'années.

Comment va se dérouler la journée ?

Les peintres arriveront vers 9h à la mairie. Peintres et randonneurs se mettront en route toute la matinée. A midi, les participants déjeuneront ensemble à la salle des fêtes. La marche reprendra l'après-midi, pendant que les peintres seront « en pleine création ». Il sera possible de rendre visite aux artistes grâce à une carte IGN agrandie, et placée dans la salle des fêtes. Cette carte, établie par Mme de Mauras contiendra toutes les indications nécessaires pour aller à la rencontre des uns et des autres.

A 17h précises, toutes les œuvres de la journée seront exposées à la salle des fêtes. C'est aussi l'occasion pour les peintres de montrer d'autres œuvres au public. Toutes sortes de techniques seront représentées : acrylique, aquarelle, huile, fusain, plume ou pastel. Durant l'exposition, les visiteurs pourront acheter des œuvres.

« Cette journée est toujours un moment très convivial, déclare Mme de Mauras. Nous les peintres, nous avons toujours plaisir à nous retrouver. Mais surtout, cela doit être un moment convivial pour la commune qui nous reçoit. La réussite de cette journée dépend en fait de l'implication de la commune...Il nous est déjà arrivé de n'avoir aucun visiteur à l'exposition. »

Faisons donc en sorte que cette journée soit une journée haute en couleurs! Ouvrez donc vos agendas au 24 juin, et notez en rouge, bleu, noir ou ...violet, enfin comme vous voudrez.

« Journée des peintres à Saint Fulgent ».







Comité des Fêtes

L'après comice

Comme chacun le sait, le comice a connu un véritable succès et le Comité des Fêtes, reconnaissant, a voulu récompenser les nombreux bénévoles ayant contribué à ce succès. C'est ainsi que le 15 juillet, une soirée fut organisée et 90 personnes se retrouvèrent avec plaisir sous le hangar de la Sausseterie ; la salle des fêtes s'avérant trop petite. Un buffet froid était préparé par la famille Chaussée ; et à nouveau quelques bénévoles étaient sollicités pour préparer des entrées, des salades, décorer un peu le hangar, exposer les photos, installer les toilettes sèches...Des techniciens installaient une sono, improvisaient un écran. Et chacun découvrit avec plaisir le film réalisé par Olivier Cuinat, relatant cette mémorable journée : des scènes qu'on n'avait pas vues, des détails, les superbes percherons, les concours d'animaux, les expositions, les danses folkloriques, les jeux, la cohue à l'heure de la restauration...l'œil averti du cameraman n'avait rien oublié. Puis ce fut la projection des remarquables portraits réalisés par Régis Grman (gendre de Mr Friand).

Bref, cette soirée fut bien sympathique et un grand merci au Comité des Fêtes!



Repas des aînés

Il y avait longtemps que je n'étais monté dans un car moderne. Dès les premiers tours de roues, impression de grand confort, de silence feutré, bientôt rompu par Bernadette qui présente la journée et les projets d'activité du comité des fêtes. Joëlle raconte une histoire drôle puis pousse la chansonnette de sa belle voix puissante bientôt suivie par Françoise qui entonna « Les amants de la Saint Jean ».

S.C.

Après un voyage sans encombre, nous arrivons dans cette ancienne et imposante ferme beauceronne. Vastes bâtiments d'exploitation agricole avec des encadrements de porte en briques rouges, belle et prestigieuse maison de maître.

Dans une vaste salle qui dût être autrefois une écurie, une sangria nous attendait agrémentée d'un buffet campagnard gargantuesque. Puis nous avons traversé une grande cour pour pénétrer dans la salle à manger après être passé devant la grande cheminée où tournait lentement sur sa broche le cochon grillé que nous allions déguster.

L'animatrice et propriétaire des lieux nous souhaita la bienvenue et demanda des volontaires pour amener la bête au centre de la pièce. Bernard Guérriau, sous la pression du groupe accepta volontiers cette tâche. Nous le vîmes arriver quelques instants plus tard, précédé des cuisiniers enchapeautés. Egalement et élégamment coiffé, il portait allègrement tout l'avant d'un brancard sur lequel s'étalait la bête occise et grillée alors que deux autres personnes d'un autre groupe de touristes peinaient avec force transpiration à porter l'arrière de l'attelage. Aussitôt déposé au milieu de la salle, un cuisinier se mit à découper le cochon. Soixante quinze kilo de carcasse, nous dit-on. Cent cinquante convives selon mon estimation. Donc cinq cent grammes par personne, os compris. Nous ne mourrons pas de faim ! Délicieux cochon, mais nous, à St Fulgent, nous savons que l'on peut en trouver de meilleur encore.

Après le fromage, une cérémonie eut lieu. La maîtresse de maison remit à la représentante de notre groupe la médaille de "Chevalier du cochon grillé du gros chêne". Bernadette Rotrou tendit le cou pour recevoir l'insigne alors que la maîtresse de maison ignorait que la récipiendaire n'était autre qu'une Chevalier (de son nom de jeune fille). Elle revint à sa place, toute fière, la médaille se balançant sur son sein. Les doyens de notre village furent honorés à leur tour. Mme Gasdon, qui ne s'y attendait pas, reçu une composition florale et M Cotinet deux disques d'accordéon et de musette.

Le café arriva suivi peu après d'un calva pour digérer tout cela.

Après quelques pas de danse et un bon bol d'air nous remontons dans le car pour retrouver notre village.

LF

Congrès annuel de l'association des écrivains et artistes paysans

Chaque année l'association des écrivains et artistes paysans organise son congrès dans une région différente et en 2006 c'est le Perche qui a été retenu. C'est donc une cinquantaine de personnes venues de tous horizons (il y avait même une Belge et une Suisse) qui ont découvert notre région.

Après leur assemblée générale du samedi matin ils ont visité les jardins de Philippe Siguret au manoir de Pongirard et la maison du Perche à Nocé puis après un repas à la Chapelle Montligeon ils sont allés à la maison des associations de Bellême afin d'y donner une veillée ouverte au public. Chants, histoires drôles et poésies se sont succédés et la soirée fut jugée trop courte.

Le dimanche matin tout ce petit monde se rendait au Tertre domaine de Roger Martin du Gard, lieu incontournable pour des écrivains. L'accueil y fut très chaleureux. Ensuite nous sommes allés chez Patricia et Nicolas Tison qui donnèrent des explications sur la fabrication de l'huile de colza et sur le chauffage central aux granulés ou aux céréales.



Monsieur Jean François de Caffarelli vint retrouver le groupe et l'accompagna jusqu'à la salle des fêtes où les attendait un apéritif, spécialité de Joëlle Guérriau à base de cidre, de fruits et de calva. Merci à cette dernière.

Merci également au bureau du comité des fêtes qui avait assuré toute l'intendance. Nous ne pouvions pas écarter la ferme de Champ Romet, surtout que le buffet du midi avait été préparé par leurs soins et que chacun avait apprécié les spécialités de notre région. Nous devions y passer rapidement, mais ce ne fût pas le cas.

En effet, Mr et Mme Chaussée répondirent à toutes les questions que ces paysans leurs posèrent. Ils étaient impressionnés par l'évolution de la ferme offrant ainsi du travail à toute la famille et même à d'autres employés.

C'est avec deux heures de retard que le groupe arriva au Musée des Arts et Traditions Populaires de Sainte Gauburge, où là également ils furent impressionnés. Je pense que certains reviendront continuer la découverte de notre région.

B.R.

Assemblée générale du comité des fêtes

L'assemblée générale a eu lieu le 15 décembre dernier. Devant le peu de personnes présentes, aucune élection n'a pu se faire. Le bureau actuel a donc été reconduit.

Bilan de l'année écoulée

Mi-juillet une centaine de personnes se retrouvait autour d'un repas convivial chez Georges et Simone Choplin (que nous remercions vivement), ce repas offert à tous les bénévoles en remerciement de leur participation au Comice. Ce fut l'occasion de voir un diaporama sur les préparatifs et un film sur la fête.

Le 13 août a eu lieu notre traditionnel vide grenier et malgré un temps maussade les visiteurs sont venus nombreux.

La sortie avec les aînés, le 5 novembre dernier, au « Cochon grillé » semble avoir comblé tous les participants. Un peu plus de 30 personnes s'étaient données rendez-vous pour un départ vers la Loupe. Chants et histoires drôles ont égayé le trajet. Après l'apéritif, un buffet copieux d'entrées diverses nous faisait patienter pendant que le cochon finissait de griller. Bernard désigné par la table pour aller chercher le cochon, nous est revenu avec une superbe toque de cuistot et les joues bien noires de charbon ceci afin d'embrasser les dames. Le repas terminé, le choix était donné d'une promenade autour de la ferme ou de quelques danses.

A 18 heures nous avons repris le chemin du retour en se disant qu'il serait agréable de recommencer une prochaine fois.

Comme chaque année, le Père Noël et ses porteurs (les ânes) ont fait une escale à St Fulgent. Sa hotte était remplie de cadeaux pour les enfants de la commune de moins de 12 ans (les enfants qui n'étaient pas là ce jour, peuvent venir chercher leur présent à la Mairie).



L'année 2007 sera placée sous le signe de la musique puisque deux concerts seront organisés.

Le 12 mai, une chorale dirigée par Irène Doria, habitante de notre commune, et dont on a déjà apprécié le talent lors d'un concert de Gospel en décembre 2002.

Le 23 juin, nous fêterons avec un peu de retard la fête de la musique, et c'est un autre habitant de la commune, Mr Gorthcinsky qui l'animera. Au programme, variétés françaises jouées et chantées par un orchestre. Cette soirée se déroulera chez Laurent Froidevaux à La Grande Maison, en plein air si le temps le permet.

Cette année la fête communale aura lieu le 12 août avec comme d'habitude, le vide grenier. La grande nouveauté : **un festival de jeux en bois** avec un animateur.

N'oubliez pas la traditionnelle Galette des Rois avec l'accueil des nouveaux arrivants le 4 février prochain.

B.R.

Vie pratique

Ordures ménagères

Le Conseil Général de l'Orne a élaboré, comme la loi de décentralisation l'y oblige, un Plan départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA). L'adoption de ce plan passe par la procédure d'enquête publique. Elle aura lieu du 5 février au 5 mars 2007. Le siège de l'enquête est fixé dans les locaux du Conseil Général à Alençon. Pour notre secteur, le dossier sera consultable à la Mairie de Mortagne.

L'application de ce plan revêt une grande importance pour chacun d'entre nous pour l'avenir en termes financier et environnemental. Voir l'article dans le dernier bulletin municipal de juillet 2006 (page 6).

Notre SIRTOM sera-t-il en mesure de traiter de façon satisfaisante ce dossier dans l'intérêt de tous ?

Malgré le fait qu'elle n'y est nullement obligée, la commune de St Fulgent des Ormes offre à la consultation publique le dossier du PEDMA dans les locaux de la Mairie (aux heures habituelles d'ouverture).

Une telle démarche a été décidée par le Maire étant donné l'importance de ce sujet.

L.F.

Pour diminuer le volume de nos déchets...

Les déchets ménagers excluent, comme vous le savez, le verre, le plastique alimentaire, les packs, les emballages en papier ou en carton léger. Les flacons d'huile vides ainsi que les ampoules grillées sont quant à eux bien des déchets ménagers.

Les objets, vêtements, et appareils divers encore réutilisables peuvent convenir à d'autres personnes. Ils peuvent être revendus lors d'un vide-grenier ou être remis aux associations qui les collectent.

Savez-vous qu'il existe au Mans un magasin qui vend des appareils électro-ménagers réparés par les compagnons d'Emmaüs ?

Pour les autres déchets, c'est-à-dire : cartons épais, pots de peinture, gravats, déchets encombrants, ils devraient être déposés à la déchetterie de Bellême. Celle-ci est libre d'accès tous les jours de 10h à 17h, sauf le jeudi et le dimanche.

En agissant ainsi, le volume des ordures déposées dans les bennes diminue, et le tri avant enfouissement est simplifié.

Vous possédez peut-être une imprimante ou un téléphone portable. Les cartouches d'encre vides et les téléphones hors d'usage peuvent être recyclés.

Dans quelques temps, certaines ampoules électriques (comme les lampes fluo-compactes, tubes fluorescents, lampes d'éclairages publics, LED), seront collectées grâce à un réseau de dépose dans les déchetterie et les grandes surfaces.

En conclusion, trions, trions, trions.

G.T.

Elections

En fin d'année 2006, par nos sources d'information (journaux « papier », télévision ou radio), il ne nous a pas échappé l'importance du nombre de nos concitoyens nouvellement inscrits sur les listes électorales.

En effet, en 2007, outre les élections présidentielles, se dérouleront les élections législatives. Voter n'est pas seulement une action citoyenne. Les élections sont à peu près le seul mode d'expression directe de nos idées, de nos convictions. Les personnalités politiques élues décideront en partie de notre vie quotidienne.

Retenez donc ces dates:

Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai Elections législatives : 10 juin et 17 juin

G.T.

Bulletin municipal

L'élaboration et la mise en page du bulletin municipal étaient réalisées par Laurent Froidevaux depuis 1993. Elles sont désormais effectuées par Nathalie Berthier (Les Vieux Hêtres). D'autres bénévoles, au sein de la « Commission communication », participent à la rédaction d'articles, à la relecture du bulletin et à sa diffusion.

Merci à eux pour leur participation!



ETAT CIVIL 2006

Naissances

31 mai 2006 : Paul LIGER (le Hameau)

18 novembre 2006 : Mattéo GUIMOND (Chasnay)

Mariage

9 août 2006 : Jacques GORTHCINSKY et Mireille LACAILLE (la Faude)

Décès

29 septembre 2006 : Suzanne BRILLANT (le Pendant)

Décès de Madame Trudel, l'ancienne institutrice de Saint Fulgent.

Maintenant à vos calendriers

Passage bibliobus 2007

21 février, 30 mai, 25 juillet, 24 octobre et 19 décembre.

Le samedi 12 mai - 20h:

Concert de chants de variétés internationales à l'église.

Le samedi 9 juin - 20h30 :

Projections des films sur le comice et ceux réalisés par les stagiaires de Bagnolet à la salle des fêtes.

Le samedi 23 juin - 19h:

Fête de la musique : orchestre de jazz-rock à la Grande Maison. Buffet sur réservation.

Le dimanche 24 juin - 9h :

Journée des peintres : visites des artistes en pleine action.

Exposition à 17h à la salle des fêtes.

Le dimanche 12 août - 9h :

Fête communale: vide-grenier, animations, jeux anciens en bois, sur le terrain communal.

Le dimanche 26 août – 14h:

Galoche mamertine sur le terrain communal organisé par le café « Au rendezvous des amis ».